



Les meubles ont un nouvel avenir

Le Programme Éco-mobilier a pour objectif de passer d'ici 2017, de 45 % à 80 % de meubles recyclés, réutilisés et valorisés.



BENNE MOBILIER

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier QUELS QUE SOIENT LE TYPE, LE MATÉRIAU, L'ÉTAT.



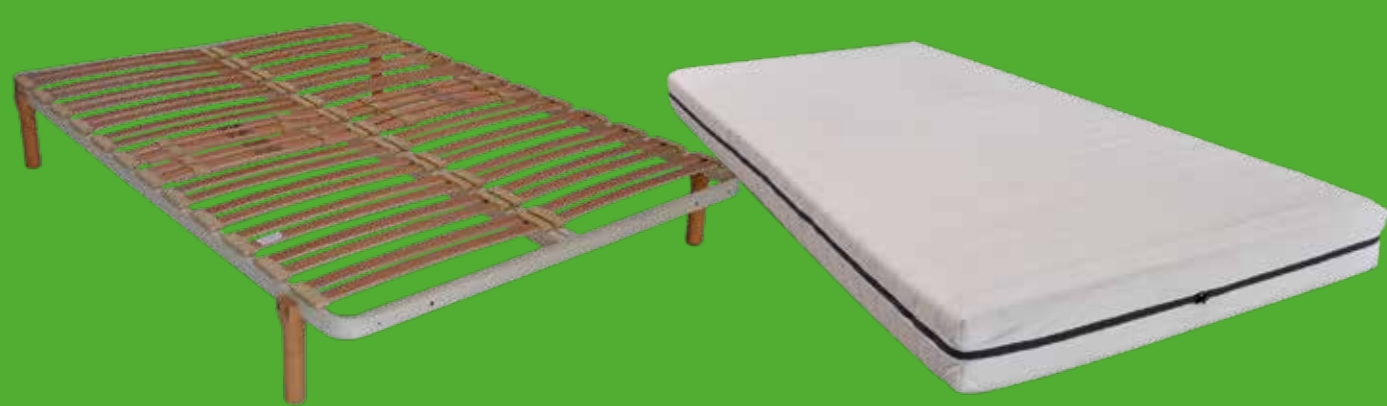
CHAISES



SIÈGES ET CANAPÉS



PLACARDS



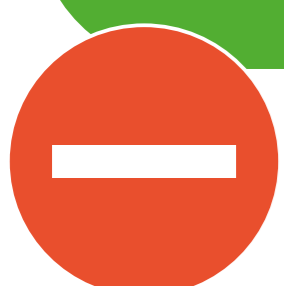
MATELAS ET SOMMIERS



MEUBLES



MOBILIER DE JARDIN



INTERDITS à orienter vers les autres bennes :

- Objets de **décoration** : encadrements, miroirs, bibelots...
- produits **assimilés textile** : voilages, rideaux, tapis, oreillers, couettes, coussins...
- **menuiseries** : portes, fenêtres, volets, cloisons, portails, charpentes...
- **revêtements** : tapis, parquets, moquettes...
- **sanitaires** : éviers, vasques, robinetterie, plomberie...
- **déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)** : lampes, hotte, plaques de cuisson...
- **objets de loisir** : sièges auto, couffins, jouets, balançoires, bagages, tables à repasser...
- autres **équipements d'extérieur** : barbecue, parasol...
- **mobilier à usage professionnel**. → Valdelia

Programme
éco-mobilier